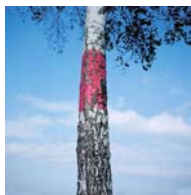


Cycle « Les Jeudis du mécénat »
Organisé par la Mission Mécénat - DDAI

12 janvier 2006 :

« L'APPORT DE FONDATIONS DANS LA CRÉATION CONTEMPORAINE »



COMPTE RENDU

par Gwénaëlle Plédran/www.paris-art.com

PARISart

La dernière séance du cycle sur l'art contemporain a été consacré au rôle des fondations dans la création contemporaine : Comment les dirigeants des fondations ont-ils professionnalisé et organisé leur démarche ? Quel rôle les fondations privées jouent-elles dans le soutien et la reconnaissance des jeunes talents ? Quelles alternatives représentent-elles en regard des grandes institutions publiques ?

Avec la participation de :

- Grazia Quaroni, conservatrice à la Fondation Cartier pour l'art contemporain
- Antoine de Galbert, président de la Fondation La Maison rouge
- François Erlenbach, chargé de mission auprès du ministre de la Culture pour le mécénat et chef de la mission Mécénat

- Modérateur : Bernard Blistène, conservateur général et inspecteur général à la Délégation aux arts plastiques.

En introduction à cette dernière séance du cycle consacrée à l'art contemporain, François Erlenbach a rappelé quelques informations à caractère législatif, dont notamment celles concernant l'achat d'œuvres à des artistes vivants par les entreprises.(pour plus d'informations, consultez sur ce site à l'adresse suivante, www.culture.gouv.fr/culture/actualites/politique/mecenat/actu.htm.

Le premier dispositif prévu par la loi stipulait l'obligation d'exposer l'œuvre dans un lieu accessible à tout public, ce qui rendait l'application de l'instruction très difficile.

Le 10 octobre dernier, à la FIAC, le Premier ministre annonçait des mesures concernant l'assouplissement de cette notion d'exposition : elles viennent d'être finalisées par la sortie de l'article 70 de la loi de finance rectificative pour 2005. Il prévoit maintenant que la condition d'exposition est satisfaite quand l'œuvre est présentée dans un lieu accessible aux salariés, à l'exception de leurs bureaux.

Ceci permet à l'entreprise de bénéficier des réductions d'impôt afférentes à la loi. Cette ouverture non négligeable est destinée à doper le marché de l'art contemporain et donne la possibilité à l'entreprise de devenir un partenaire à part entière de la jeune création.

La Fondation Cartier : entreprise et art contemporain.

Fondée en 1984, par Alain-Dominique Perrin, la Fondation Cartier pour l'art contemporain a pour vocation de favoriser le développement de la création contemporaine et d'en diffuser la connaissance. C'est une fondation d'entreprise, placée sous l'égide de la Fondation de France.

En France, elle oriente ses activités dans trois grandes directions :

- La constitution d'une collection
- Une programmation d'expositions d'art contemporain
- Une programmation de spectacles vivants (les Soirées nomades)

A l'étranger, elle se signale par :

- La circulation des expositions présentées à Paris,
- Par le prêt d'œuvres de la collection aux institutions étrangères,
- Par la conception d'expositions nouvelles conçues spécialement le pays d'accueil.

Depuis quelques années, la Fondation Cartier se concentre également sur les commandes aux artistes, avec la ferme volonté de créer et entretenir une relation privilégiée, sur la durée, avec eux, en faisant *de facto*, des partenaires à part entière.

L'évolution des moyens requis pour la réalisation des œuvres contemporaines explique ces changements dans le mode d'intervention de la Fondation : la commande ne s'entend plus seulement comme un soutien financier, mais aussi comme un dialogue entre l'artiste et son producteur, le but étant le développement de la collection.

La réussite est complète : en vingt ans, la fondation Cartier a acquis une vraie légitimité dans l'art contemporain, Ses conservateurs font autorité et sont considérés par les professionnels de l'art au même titre que leurs collègues d'autres établissements sous tutelle de l'Etat.

Quelles relations entre la Fondation et l'entreprise ?

Grazia Quaroni souligne d'emblée la totale indépendance des choix artistiques de la Fondation par rapport à Cartier International. Par contre, le financement étant entièrement fait par l'entreprise, cette dernière doit évidemment retirer un intérêt pour son activité de mécénat.

D'une part, Cartier engage des moyens financiers important au service de la Fondation (mobilisation d'une équipe issue du milieu de l'art contemporain, location d'un espace au cœur de Paris, etc...).D'autre part, la Fondation Cartier génère un énorme retour d'image pour la marque, s'inscrivant dans une véritable stratégie de communication. Les retombées presse font de la Fondation une source de visibilité importante pour l'entreprise :elles représentent 25% de toute la presse Cartier dans le monde.

Les objectifs poursuivis sont d'associer la marque Cartier à des valeurs de contemporanéité et de rajeunir son image(c.f. les Soirées nomades qui attirent un nouveau public, plus jeune).

Pari réussi : la collection compte actuellement environ mille œuvres pour trois cents artistes représentés et les « soirées nomades » font partie des événements incontournables pour les amateurs d'art contemporains

La Maison rouge - Fondation Antoine de Galbert : une passion privée

La démarche d'Antoine de Galbert est tout à fait différente de celle de la Fondation Cartier. C'est celle d'un *particulier* qui s'intéresse à titre tout à fait personnel au développement et à la promotion de jeunes artistes contemporains.

Reconnue d'utilité publique il y a environ trois ans, la Fondation fonctionne, d'une part, grâce à la dotation du fondateur qui génère des revenus financiers à hauteur de 70% du budget ; d'autre part, grâce aux entrées payantes représentant 10 à 15% du budget ; enfin, grâce à des partenariats, et la location des espaces pour des manifestations.

La Maison rouge a établi un plan de financement qui s'élève pour 2006 à environ un million sept cents mille euros. L'activité propre d'exposition représente un peu moins de la moitié du budget — avec 600 000 euros ; la Maison rouge développera neuf projets d'exposition en 2006. Son budget annuel est largement inférieur à celui d'autres établissements plus anciens (ex : le budget annuel de la Fondation Cartier s'élève, quant à lui, à environ 4 millions d'euros).

La Maison rouge a donc choisi de travailler avec une équipe réduite et de rechercher d'autres moyens de financement : des donations pour augmenter le capital de la Fondation, et des partenariats et mécénats plus ponctuels.

Le partenariat joue en effet un rôle important à la Maison rouge qui s'est associée à d'autres professionnels (ex : la restauration et la librairie sont des concessions). Même démarche pour le partage de compétences et la mise en œuvre de projets communs avec d'autres structures culturelles.

L'appel à des commissaires d'exposition extérieurs, ou bien l'exposition de collections privées, restent les exemples typiques de cette démarche.

En conclusion, ces deux fondations ont en commun l'idée de production et le travail direct avec les artistes (pour la Fondation Cartier), avec les collectionneurs (pour la Maison Rouge qui, dans un premier temps n'a pas les moyens de produire – mais ceci reste un des ses objectifs prioritaires sur le long terme). Ce qui réunit aujourd'hui les établissements publics et privés dans une relation de proximité aux artistes, c'est fondamentalement cette capacité à se placer en producteur. Les artistes produisent de plus en plus des pièces pour un lieu défini : cela suppose des moyens et des conditions de travail dont ces derniers ne disposent évidemment pas.

Service public et fondations privées

Bernard Blistène indique que les financements des budgets d'expositions dans les centres d'art publics, notamment dans les Frac, ne représentent généralement que 20 et 30% du coût total de la manifestation. C'est l'un des grands problèmes d'aujourd'hui. Il faut donc chercher à l'extérieur des compléments indispensables...et la loi du 1^{er} août 2003 facilite cette recherche de partenaires.

Par ailleurs, il rappelle que les fondations constituent une alternative absolument nécessaire par rapport aux institutions de l'État. Leurs expositions proposent un autre regard, tracent d'autres repères et suscitent une autre approche de la création.

Ces institutions exposent des artistes oubliés, peu cotés ou mal connus, elles sont des creusets originaux de réflexion sur la façon d'aborder les œuvres et l'histoire de l'art contemporaine des 50 dernières années : en fait, elles jouent un rôle d'« agitateur d'idées » fort salutaire !

« Il faut organiser en France des contre-pouvoirs », lance Bernard Blistène qui ajoute : « Vous vous plaignez du rôle de l'État, soi-disant porteur d'une pensée unique, il est donc essentiel que les choses se dérèglent, et que se développent les expériences personnelles ».

D'un point de vue strictement artistique, une fondation qui expose des œuvres mal connues, fait débat, transforme les choses, et crée un espace d'échange plus actif.

L'exposition de la collection Falkenberg à la Maison rouge a sollicité nombre de conservateurs, et a certainement eu des effets sur les choix d'acquisitions, voire sur les programmations des institutions publiques. Cela permet une circulation des idées et suscite des regards différents.

L'échange est là, extrêmement important. L'art, qui se veut être le reflet de l'évolution de nos sociétés, y trouve son espace de liberté et de créativité. En dehors de tout circuit convenu, elles proposent un lieu alternatif et complémentaire de nos grandes institutions culturelles.